

LA LETTRE DU CASTEL



REALISEE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

LETTRE A L'ATTENTION DES FAMILLES ET USAGERS



« Bonjour à tous, aujourd'hui nous vous informons d'un nouveau projet innovant que propose l'Association Soins et Santé à compter du 1^{er} Juillet 2022 »

Le nouveau dispositif d'HABITAT INCLUSIF

« VIVRE@DOM »

C'est quoi l'habitat
inclusif ?



L'habitat inclusif est une alternative entre le maintien à domicile et l'entrée en établissement. Il s'agit d'une solution pour celles et ceux qui ne souhaitent pas vivre en Ehpad mais qui ne sont plus suffisamment autonomes pour rester seuls dans leurs logements. L'habitat inclusif allie des logements indépendants à des espaces de vie partagés dans un environnement accessible et sécurisant.

Dans un charmant immeuble à proximité de la mairie de Limoges, en plein cœur de ville, une dizaine de personnes pourront emménager dans six appartements individuels (T2/T3), adaptés au vieillissement avec ascenseur, balcon, terrasse et domotique. Certains sont prévus pour des couples. Un jardin commun sera à leur disposition pour profiter d'un petit coin de nature. Les premiers locataires pourront s'installer dès ce mois de juin.

LE PROJET SOCIAL : « Habitat inclusif VIVRE@DOM » correspond à un ensemble de logements ou appartements indépendants, caractérisé par des espaces de vie individuels associés à des espaces de vie partagés, dans un environnement adapté et sécurisé, permettant la poursuite d'une vie à domicile. »

PLUSIEURS OBJECTIFS :

- Favoriser le « vivre ensemble » : limiter le risque d'isolement des habitants du dispositif, développer la vie collective au sein de l'habitat, permettre aux habitants de s'insérer dans la vie du quartier, pour déployer ou maintenir des liens sociaux ;
- Proposer la mise en place d'activités destinées à l'ensemble des habitants, telles que des activités de convivialité, sportives, ludiques ou culturelles, effectuées au sein ou à l'extérieur de l'habitat inclusif.

OU, POUR QUI ?

- Le projet d'Habitat Inclusif de notre Association sera basé à Limoges, en cœur de ville, constitué de 6 logements individuels de Types 2 et 3, proches des transports et des commerces.
- Les personnes pouvant être accueillies seront d'un maximum de 9, âgées de plus de 60 ans, ou des personnes de moins de 60 ans en situation de handicap. Elles pourront être seules ou en couple, avoir un GIR (Groupe Iso Ressource= Baromètre de la dépendance) entre 5 et 3, avec ou sans un proche dépendant.

4 DIMENSIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

- Soutien à l'autonomie,
- Veille et sécurisation de la vie à domicile,
- Soutien à la convivialité,
- Aide à la participation sociale et citoyenne.



Si vous êtes intéressés par ce projet n'hésitez pas à nous contacter ! Nous verrons ensemble si votre situation est **éligible à l'habitat inclusif**.

Pour bénéficier d'un logement social, il faut :

- ⇒ Être de nationalité française ou être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité.
- ⇒ Ne pas dépasser les plafonds de ressources 2022 (*disponible sur demande auprès de l'Association Soins et Santé*).

LES LOYERS : Les loyers (charges comprises) vont de 336.37 € pour un T2 à , 565.46€ pour un T3. (Certains locataires pourront bénéficier des APL) + frais de gestion auprès de l'Association.

**Pour toute demande d'information : contact : Association Soins et Santé
Le Castel Marie, 43, route de Nexon, 87000 Limoges. Tél. : 05.55.33.99.00.**

Près de chez nous il se passe quoi ?

- ◆ La Cavalcade de Printemps : 8 mai 2022 à Limoges
- ◆ Lire à Limoges : du 13 au 15 mai 2022 à Limoges
- ◆ Festival Vins Noirs : du 9 au 11 juin 2022 à Limoges

